

# Oiseaux Nicheurs Communs de Bretagne

Protocole

mars 2019



Auteur : CALLARD Benjamin et DAVID Jean  
Adresse auteur : RNN de Séné - Route de Brouel - 56860 Séné  
Contact : [orabretagne@gmail.com](mailto:orabretagne@gmail.com)

Crédit photo 1ere page :

Tarier pâtre : Yves LE BAIL

Mésange huppée : Yves LE BAIL

Alouette des champs : Yves LE BAIL

Panorama : « Un méandre du Semnon » <http://www.paysages-ille-et-vilaine.fr/> @ Atlas des paysages d'Ille-et-Vilaine

# Préambule

Ce document est largement inspiré des protocoles établis en Suisse, au Royaume-Uni et d'autres encore disponibles dans différents pays. Certains passages, paragraphes et thématiques sont directement inspirés de leurs documents. Pour éviter de citer systématiquement ces travaux dans le texte et alourdir la lecture d'un protocole qui se veut simple à lire, les références sont citées uniquement dans ce paragraphe.

## Introduction

La méthode utilisant la cartographie exhaustive des territoires est une technique exploitée depuis longtemps (première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle) par les ornithologues du fait de la qualité des informations récoltées. Mais, cette méthode nécessite un nombre de passages élevé, et est donc chronophage. Les Britanniques ont notamment mis en place cette méthode pour leurs suivis à long terme et l'utilisent toujours.

Fin des années 1990, on a démontré que seulement 3 passages suffisaient à une bonne estimation du nombre de couples nicheurs. Le Monitoring de la Biodiversité Suisse a mis en place ce protocole pour suivre l'ensemble de leur territoire. Devant la qualité des résultats acquis par cet organisme, une décision a été prise d'opter pour cette méthode.

## Objectif

Une meilleure connaissance des oiseaux communs est un des objectifs importants de l'O.R.A. (Observatoire Régional de l'Avifaune). Cet observatoire est piloté par Bretagne Vivante et le GEOCA et financé par la Région Bretagne ainsi que la DREAL et les CD 22, 29 et 35.

Ce protocole permet de faire un recensement des oiseaux dits « communs », d'étudier leur répartition dans les différents paysages de Bretagne, et à plus long terme, d'étudier l'évolution des populations de ces oiseaux. Il est donc essentiel de pouvoir faire un suivi à long terme de manière reproductible, en échantillonnant l'ensemble du territoire.

L'idée est de recenser tous les oiseaux des espèces ci-dessous :

- Tous les passériformes (passereaux, corvidés, pie-grièche, hirondelles...)
- Colombiformes (pigeons et tourterelles)
- Galliformes (Perdrix, Faisans)
- Piciformes (pics)
- Coraciiformes (Martin-pêcheur)

Les oiseaux dépendant de milieux caractéristiques (étang, marais, plage, rocher littoraux... tels que les anatidés (oies et canards), les laridés (mouettes et goélands), les limicoles, sternidés (sternes)...) ne constituent pas des espèces cibles car sont normalement recensés d'autres manières. Il peut être toujours intéressants de noter la présence de ces espèces via d'autres sources (ex : Faune-Bretagne, Serena...) mais ne seront pas pris en compte dans les analyses ici présentes. Les rapaces peuvent être notés mais leur aire vitale est souvent supérieure à la surface de prospection, ce qui rend difficile l'application de cette méthode.

La couverture spatiale est standardisée à 1 km<sup>2</sup> soit 100 ha, ce qui permettra de comparer les résultats. Cette surface a été optée car elle représente le compromis entre la quantité de données nécessaire à des interprétations et la capacité de travail pouvant être réalisé de manière raisonnable en ½ journée.

Un carroyage de l'ensemble de la Bretagne a été réalisé, de manière à pouvoir localiser spatialement chaque inventaire. Ce carroyage va permettre de réaliser des inventaires dans des zones habituellement sous-prospectées, de manière à caractériser finement les peuplements avifaunistiques breton.

# Méthode

## Descriptif succinct de la méthode

Dans le cas présenté ici le site étudié est un carré d'1 km de côté (100ha), mais moyennant quelques précautions, la méthode est applicable à des sites à contours plus naturels. Le déroulement de la méthode comporte 4 grandes étapes décrites ci-dessous :

### **1) Définir un parcours et noter les observations d'oiseaux lors de 3 passages sur le terrain**

Un itinéraire doit être choisi de façon à couvrir l'ensemble de la maille tout en étant assez facilement accessible. L'itinéraire est ensuite parcouru trois fois en période de reproduction, aux heures où les oiseaux chantent le plus. Les contacts (espèces et comportements) sont localisés précisément sur une photo aérienne du site.

### **2) Saisir les données recueillies lors de ces trois passages**

La saisie sera à effectuer en utilisant une version simplifiée du logiciel libre QGIS 3.4. Vous devrez donc disposer d'un ordinateur sur lequel vous installerez ce logiciel et d'une liaison internet. Une fois la saisie effectuée, vous enverrez donc un fichier contenant votre parcours et toutes vos observations effectuées lors des trois passages à Benjamin Callard.

### **3) Regrouper certaines observations au sein de territoires théoriques**

Après avoir vérifié que la saisie a été correctement effectuée (tout le monde peut faire des erreurs de saisie !), Benjamin Callard vous renvoie rapidement un nouveau fichier permettant de visualiser séparément sous QGIS, la cartographie des contacts de chaque espèce d'oiseau. Vous devrez alors parfois regrouper les deux ou trois observations qui concernent un territoire occupé par un même oiseau/couple. Parfois aussi vous ne regrouperez rien, car l'oiseau n'a été contacté qu'une fois sur son territoire. Vous renverrez à nouveau le fichier ainsi modifié à Benjamin Callard.

### **4) Faire le bilan du site étudié**

Benjamin Callard pourra alors vous envoyer le bilan de l'inventaire de la maille étudiée. Vous obtenez un tableau avec une estimation du nombre de territoire occupés pour chaque espèce d'oiseau. L'estimation de la composition de l'avifaune se présente donc non seulement en terme d'espèces les plus ou les moins fréquentes, mais aussi en terme de densité (nombre de territoires pour 10ha). Si vous le souhaitez, une cartographie pour la répartition de chaque espèce d'oiseau sur la zone étudiée pourra aussi vous être communiquée.

## Organisation des passages

Les passages seront réalisés dans la première quinzaine des mois d'avril à juin. Idéalement, les passages seront prévus entre le 1 et le 10 du mois, ce qui laisse une possibilité de reporter à une date entre le 10 et 20 du mois en cas de météo défavorable ou d'imprévus.

TABLEAU 1 : DATES DE PASSAGE RECOMMANDES

	Mois	Avril		Mai		Juin	
Passage	Période	1-15	15-30	1-15	15-31	1-15	15-30
1	Obligatoire						
2	Obligatoire						
3	Obligatoire						

Le comptage commence au lever du soleil et se termine dans la mesure du possible avant 11h.

Vous pouvez trouver l'heure du lever du soleil sur la page d'accueil de Faune Bretagne, ou sur divers sites internet ( <https://www.ephemeride.com/calendrier/solaire/19> )

Sur les sites très fréquentés, favorisez une journée ouverte pour limiter les perturbations liées à la présence des promeneurs (passages incessant, bruits, chiens, questions...).

## Quelques préalables

- Le bien-être de la faune passe en premier. Travaillez avec précaution et évitez tout dérangement inutile.
- Ne prenez aucun risque inutile. Bretagne Vivante décline toute responsabilité en cas d'accident.
- Prévenez une personne qui pourra alerter les secours si vous ne rentrez pas, avec une indication sur votre destination géographique. Avoir un moyen de communication à portée de main comme un téléphone portable pour alerter rapidement les secours est recommandé.
- Prévoyez des vêtements et équipements adaptés au terrain et à la météo :
  - Vêtements silencieux pour ne pas perturber l'écoute
  - Vêtements chauds et étanches si la météo est fraîche et menaçante
  - Vêtements légers, casquette, eau en quantité si la météo est chaude et ensoleillée
- Les parcours peuvent être longs, l'inventaire peut demander 4 heures de marche. Assurez-vous de pouvoir réaliser cet effort physique sans contrainte.
- Respectez les propriétés privées, chemins, zones agricoles, espèces animales et végétales sur vos itinéraires. Privilégiez les chemins publics. Demandez l'accord du propriétaire avant de pénétrer dans une zone privée.
- Réalisez un inventaire dans certaines zones peut être mal perçu par les riverains, qui pourraient se méprendre sur vos intentions. Restez courtois en toute situation et expliquez ce que vous faites, dans une limite de temps n'impactant pas les résultats de votre suivi.
- Limitez votre bilan carbone, privilégier si possible les transports en communs.



## Etablir le parcours

La longueur du parcours retenu devra faire entre 3 km (minimum théorique calculé pour couvrir 1 km<sup>2</sup>) et 6 km (distance maximale pour réaliser le protocole dans le temps imparti), selon le type d'habitat. Cette distance sera bien évidemment fonction du contexte locale et l'accessibilité des chemins.

Le parcours se fera à vitesse constante d'environ 1 à 2 km/h. Si l'on peut s'arrêter quelques instant pour entendre un chant, ou pour mieux localiser celui-ci, ou encore pour noter ses observations, il ne s'agit pas de faire des points d'écoute prolongés, cela fausserait les résultats.

TABLEAU 2 : DISTANCES ET TEMPS A PREVOIR EN FONCTION DE L'HABITAT

Type de Zone	Exemple	Distance		Temps
		Prévoir	Maximum	Prévoir
Zone très dense	Forêt	3 km	4 km	4 h
Zone dense	Lande	3 km	4 km	4 h
Zone hétérogène	Bocage	4 km	5 km	3 h
Zone clairsemée	Zone agricole	4 km	5 km	3 h
Zone dégagée	Plaine agricole	4 km	5 km	3 h
Zone urbaine	Zone urbaine dense	4 km	5 km	4 h
Zone accidentée	Carrières, dénivelé	4 km	5 km	4 h

L'essentiel est de couvrir l'intégralité de la maille de 1km<sup>2</sup> en laissant peu de secteurs à moins de 200 m de distance<sup>1</sup>, idéalement à une distance de 100 m dans des habitats denses (forêts) ou derrière une barrière physique et visuelle. Il n'est pas obligatoire de couvrir 100 % du territoire mais la portion de territoire couverte par cette méthode doit représenter *a minima* 60% de la zone. Si une partie n'est pas couverte (accès impossible, trop bruyante pour réaliser un suivi...) et qu'elle ne pourra pas l'être ultérieurement, elle sera retirée des analyses, c'est pourquoi nous vous demanderons de nous communiquer votre parcours, et de ne pas en changer entre deux passages.

Une fois un parcours théorique établi, il faut aller sur le terrain pour en valider sa faisabilité

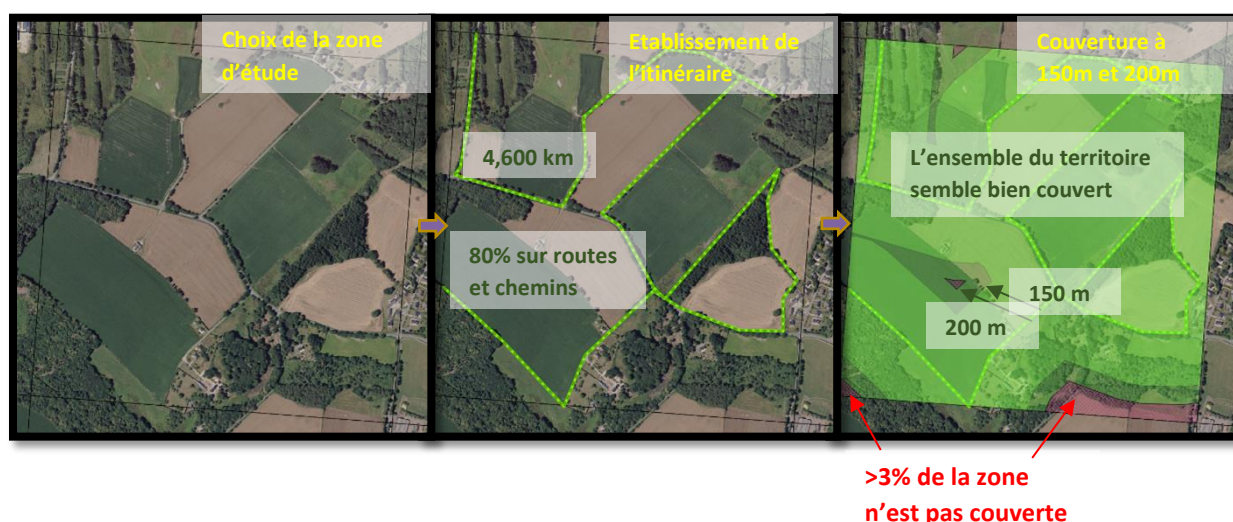


FIGURE 1: PREPARATION DE L'ITINERAIRE A SUIVRE

<sup>1</sup> Bien entendu, l'ensemble des inventaires ne se feront pas sur une distance de 200m de part et d'autre du chemin, ce qui peut être relativement difficile pour certaines espèces. Cette distance est utilisée pour s'assurer que l'ensemble du territoire est couverte.



## Réalisation de l'inventaire sur le terrain et prise de note

Lors de chacun des trois passages vous noterez vos observations respectivement sur trois photos aériennes différentes de la maille de 1km<sup>2</sup> que vous inventoriez. Vous y tracerez aussi le parcours suivi.

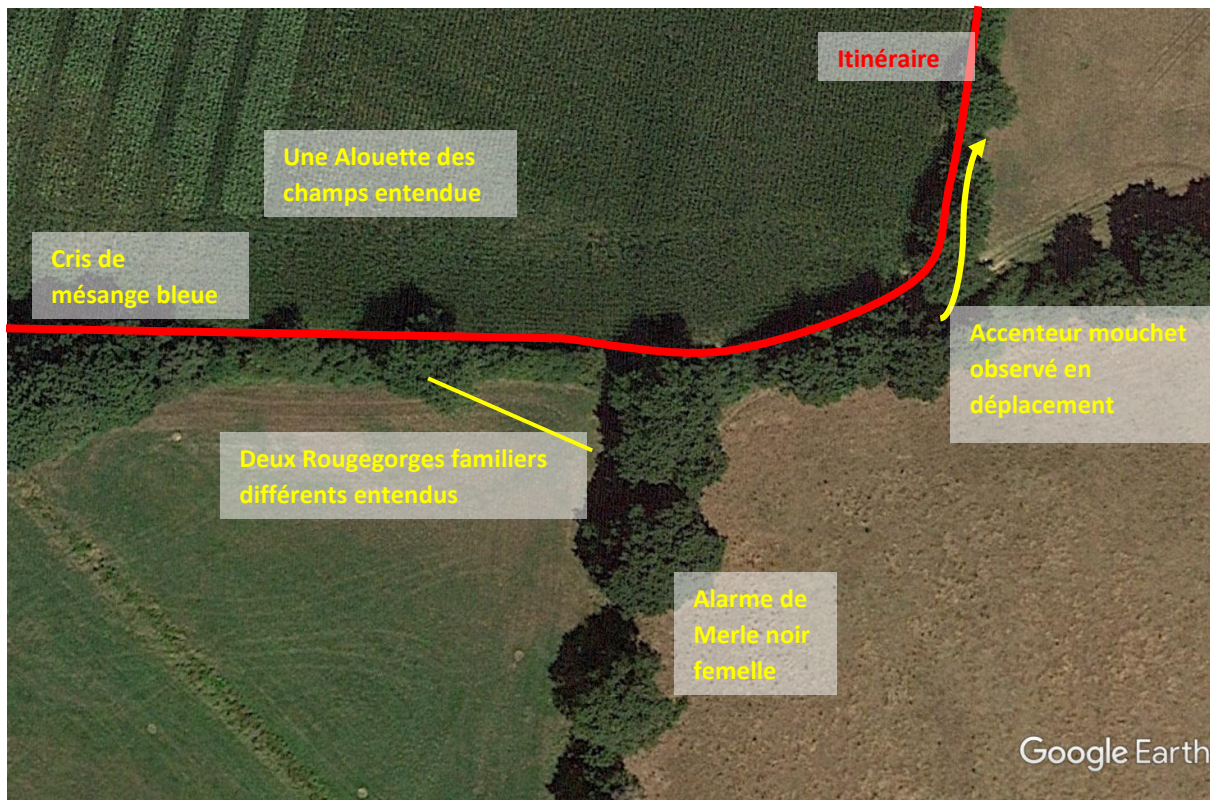


FIGURE 2 : EXEMPLE DE CE QUI DOIT ETRE VU ET NOTE DURANT UN PASSAGE

Il est bien évident que si vous deviez noter toutes vos observations in extenso (ci-dessus) la carte serait rapidement surchargée d'écriture. Aussi vous noterez avec des codes abrégés (voir page suivante) et le résultat ressemblera plutôt à ce qui est indiqué ci-dessous. La précision de la localisation des observations est très importante pour la qualité des résultats.

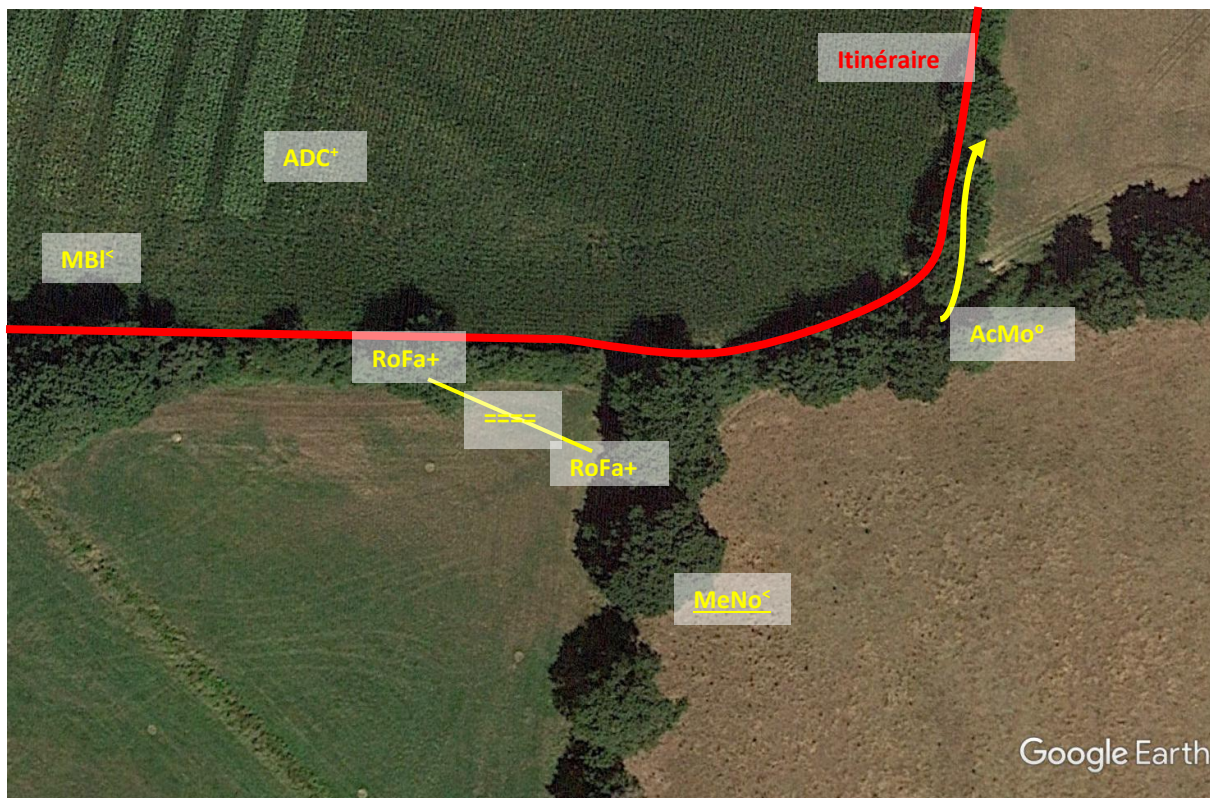



FIGURE 3 : EXEMPLE DE NOTATION DURANT UN PASSAGE

Cette prise de notes sera réalisée à chacun des trois passages. **Il est impératif de noter la date de passage sur chaque photo aérienne.** L'ensemble des informations importantes doivent être annotés sur la photo aérienne pour que vous puissiez vous souvenir du contexte, détails que vous aurez probablement oubliés ou déformés à l'issu des trois passages.

Pour s'assurer d'une certaine homogénéité dans la prise de note, il est proposé de reprendre les notations utilisées ci-dessous. Le code consiste en une notation abrégée du nom des espèces (3 ou 4 lettres) et d'un code pour indiquer le type de contact et une série d'information déjà codée. Cette méthode est recommandée car elle couvre normalement toute une série de cas qui permettent *a posteriori* d'établir des indices de nidification.

Le code le plus utilisé sur le terrain est celui d'un mâle chanteur. Le code d'un oiseau observé visuellement et celui d'un couple sont assez souvent utilisés également. Si les autres codes servent moins souvent, les indications de deux chanteurs différents seront très utiles à recueillir pour établir ultérieurement le nombre de territoires occupés par les oiseaux.

TABLEAU 3 : CODIFICATION DES OBSERVATIONS COMMUNES

Code	Signification	Remarque
<b>PDA</b>	<b>Pinson Des Arbres</b> <sup>2</sup>	
<u>PDA</u>	Male	
<u>PDA</u>	Femelle	
<u>PDA</u>	Male + Femelle	
PDA <sup>Juv</sup>	Juvénile	
PDA <sup>+</sup>	Chanteur	Le + indique le site exact de chant
PDA <sup>+</sup> ≠ PDA <sup>+</sup>	Deux chanteurs différents	
PDA <sup>+</sup> = PDA <sup>+</sup>	Même chanteur à deux endroits	
PDA <sup>+</sup> ≈ <sup>?</sup> PDA <sup>+</sup>	Même chanteur probable à deux endroits	
PDA <sup>&lt;</sup>	Cri	
PDA <sup>Z</sup>	Alarme	
PDA <sup>o</sup>	Observé visuellement	Le o indique le site exact d'observation
PDA <sup>+</sup> × PDA <sup>+</sup>	Agression intraspécifique	
	Nid occupé – Nourrissage au nid	
(PDA <sup>+</sup> )	Localisation chanteur imprécise	
PDA <sup>o</sup> →	Déplacement de l'oiseau dans le sens de la flèche	



# Nos exigences envers les collaborateurs

## Nous vous demandons :

- Lire attentivement ce protocole.
- Une bonne connaissance ornithologique de terrain.
- Une capacité à reconnaître les oiseaux à la vue et au chant, principalement sur les espèces communes.
- Être capable de lire une carte et de vous orienter sur le terrain.
- De travailler consciencieusement et précisément.
- De rendre vos résultats au plus vite.

## Pour la bonne qualité des suivis, il est interdit de :

- D'utiliser une repasse ou toute autre méthode pour attirer les oiseaux.
- De noter des observations en dehors de la zone d'étude attribuée dans votre suivi. Toute observation remarquable en dehors de la zone pourra être notée via d'autre collecte de données (Ex : Faune Bretagne, SERENA...).
- Inventer des codes. Si un code semble vous manquer, merci de faire remonter la demande pour que sa pertinence puisse être évaluée par un groupe de travail dédié.
- De pratiquer une autre activité en parallèle du recensement (botanique, entomologie, photographie...)

## Démarche éthique :

- Ceci n'est pas un concours : seul un suivi honnête et rigoureux permettra d'informer sur l'état de l'avifaune en Bretagne.
- Un suivi se réalise en principe seul. Un éventuel accompagnant ne doit en aucun cas distraire l'observateur de son travail.
- Pour faciliter le travail de collecte des données, il est demandé de renvoyer ses données au plus tôt après le troisième passage, dans la limite fixée du 1 septembre.
- Si plusieurs recensements ont lieu au même endroit, il est demandé de ne pas prendre connaissance des résultats ayant lieu en parallèle pour respecter la démarche objective et de ne pas perturber les autres études en cours par quelque comportement.

## Préparation recommandée

- Connaître le terrain que vous allez étudier. Une première visite permettra d'appréhender les chemins, les distances et les temps de parcours nécessaires. Un environnement familier rend les recensements nettement plus aisés.
- Le cheminement sur la zone sera défini au premier passage et conservé pour les passages suivants. Une optimisation des trajets est donc recommandée.
- Entraînez-vous à reconnaître les espèces les plus communes (visuellement et auditivement) avant les sorties.
- Préparez le matériel adéquat : une paire de jumelle, un carnet pour noter des informations, plusieurs crayons résistant à l'eau (stylo bille), une photographie aérienne de la zone pour noter les oiseaux, une deuxième de secours, les annexes du protocole (contenant les codes et symboles), et éventuellement un GPS (du téléphone).
- Anticipez la météo et favorisez les jours de météo favorable aux recensements (pas de pluie, peu de vent, pas de brouillard).
- Arrangez-vous pour que le comptage se termine avant 11h.